



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SECRETARIAT GÉNÉRAL COMMUN DÉPARTEMENTAL
SERVICE INTERMINISTÉRIEL DÉPARTEMENTAL DES RESSOURCES HUMAINES
SECTION DÉVELOPPEMENT RH
UNITÉ CONCOURS RECRUTEMENT ET FORMATION**

Affaire suivie par : OV
Téléphone : 04.67.61.68.02
Mél : pref-recrutement-rsc-mte@herault.gouv.fr

Montpellier, le 23 octobre 2023

PROCÈS VERBAL

ADMISSION DU RECRUTEMENT SANS CONCOURS D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE L'ÉTAT AU MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES - DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS DE L'HÉRAULT

- SESSION 2023 -

Le préfet de l'Hérault

Le jeudi 19 octobre 2023 s'est réuni le jury compétent pour le recrutement sans concours d'adjoints administratifs de l'État – DDETS – session 2023.

La liste des candidats admis a été établie par ordre de mérite comme suit :

Liste principale :

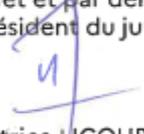
Isabelle DILLON

Liste complémentaire :

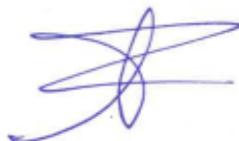
Rang 1 : Anna SHUTJ

Rang 2 : Juliette DELOGU

Pour le préfet et par délégation,
Le président du jury,


Béatrice LICOUR

Florence FABRY



Gina MILLET



La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Montpellier, 6 Rue Pitot, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « telerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.